

■ **Fondation Ferme du Grand Cachot de Vent**, à La Chaux-du-Milieu (FOSC du 13.06.2002, p. 7). Organisation: conseil de fondation de 7 à 9 membres. Acte de fondation modifiés le 24.03.2003. Signature collective à deux a été conférée à Guyot Pierre-Alain, de Boudevilliers, à La Chaux-du-Milieu, président, Oesch Blaise, d'Oberlangenegg, au Locle, secrétaire, et Peruccio Sandoz Isabelle, jusqu'ici curatrice, nommée caissière, membres du conseil de fondation. Breguet Jean-Marc, de Coffrane, à Dombresson, de Seidlitz Henri, de Bâle, à Neuchâtel, von Allmen Joël, de Boudevilliers, à Neuchâtel, et Vuille Jean-Bernard, de La Sagne, à La Chaux-du-Milieu, sont membres du conseil de fondation; ils n'exercent pas la signature sociale. Nouvelle adresse: Ferme du Grand Cachot de Vent.

Journal no 1145 du 07.05.2003

(00987666 / CH-645.0.301.052-7)